

HAUTES Alpes

LE MAG #84 Octobre // Décembre 2026

Actualités / p. 8
Compte à rebours pour
le réseau cuivre

Entretien / p. 18
Ilaké, à la table des
grands chefs

Tout à loisirs / p. 24
Exposition : le monde sauvage
tel que vous ne l'avez jamais vu

DOSSIER

Réseau routier haut-alpin

Un engagement quotidien



Hautes-Alpes
le département



3 août

Les travaux d'aménagement du col du Noyer, réalisés dans le cadre du programme « Grands cols » du Département, sont inaugurés. Ceux du col d'Izoard avaient été inaugurés le 21 juillet dernier.



1^{er} septembre

À l'occasion de la rentrée des classes, visite de chantier au collège Centre (Gap), où la modernisation complète de l'établissement est engagée.



4 septembre

Le Département soutient les agriculteurs haut-alpins dans leurs initiatives. Le projet de culture du kiwi jaune dans les Hautes-Alpes en fait partie.

Un été bien singulier se referme sur les Hautes-Alpes.

2026 a été une année marquée par de multiples vagues de fortes et très fortes chaleurs, par un incendie historique au Pays des Écrins, par des phénomènes naturels assez catastrophiques un peu partout sur le territoire, du Queyras au Pré de Madame Carle.

Ces phénomènes ne sont pas inédits. Mais ils nous interrogent par leur fréquence de plus en plus soutenue et par l'ampleur des dégâts qu'ils causent à chaque fois.

Reconstruire... Ou pas reconstruire. Notre montagne bouge et évolue avec son époque. Il est de notre responsabilité d'accompagner les changements qui s'opèrent et de prendre des décisions éclairées afin d'aménager pour durer et d'aménager pour que les futures générations de Haut-Alpins puissent toujours s'épanouir dans cet environnement exceptionnel.

Le Département réaffirme, confirme et conforte le rôle qu'il entend avoir dans l'aménagement du territoire. En étant aux côtés de l'ensemble des collectivités haut-alpines, des Haut-Alpins et de nos nombreux visiteurs. Ce travail nécessairement collectif se poursuivra dans les prochains mois. Pour faire en sorte que l'été 2027 se passe dans les meilleures conditions.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard

Président du Département

4 *Plein cadre*

Pré de Madame Carle
La route emportée par le torrent

6 *Événement*

Polyaéro fête 10 ans
d'excellence



8 *Actualités*

Travaux : l'opération « Grands cols » avance



Compte à rebours pour le réseau
cuivre

Semaine des droits de l'enfant

10 *En travaux*

11 *Dossier*

Réseau routier haut-alpin
Un engagement quotidien

18 *Entretien*

Ilaké, à la table des grands chefs



20 *Hauts talents*

Charles Philip, alias Unchained :
l'enfant de Gap star de YouTube

Compagnie Chabraque : le théâtre
pour tisser des liens entre les gens

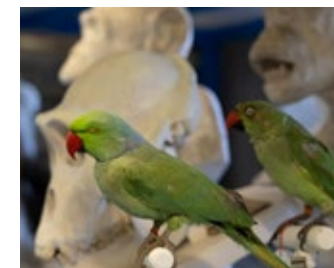


22 *Cantons*

Briançon 1

24 *Tout à loisirs*

Exposition : le monde sauvage
tel que vous ne l'avez jamais vu



26 *Causes communes*

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département,
sauf mention contraire

**Rédaction, conception graphique, mise
en page :** Agence Oyopi - Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 72 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une, photo © Rémi Fabrègue

Plein cadre

PRÉ DE MADAME CARLE

La route emportée par le torrent

Vendredi 28 août, gonflé par des pluies diluviennes, le torrent de Saint-Pierre a détruit la route d'accès au Pré de Madame Carle en plusieurs endroits. « *La RD204 n'existe plus et il faut avoir le courage de dire qu'on ne pourra pas la reconstruire comme nous la connaissions* », a annoncé Jean-Marie Bernard, président du Département. Avec les élus locaux et le parc des Écrins, il a insisté sur leur volonté commune de soutenir cette destination touristique visitée chaque année par 100 000 amoureux de la haute montagne.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

POLYAÉRO fête 10 ans d'excellence

Quatre formations préparent les jeunes aux métiers de l'aéronautique.

Le centre de formation dédié aux métiers de l'aéronautique, installé sur l'aérodrome départemental de Gap-Tallard, monte en puissance depuis son inauguration en 2016. Il a déjà accueilli près de 900 étudiants et étudiantes opérationnels dès leur sortie de l'école.

C'était il y a tout juste dix ans : en octobre 2016, les premiers étudiants débutaient leur formation au sein des bâtiments fraîchement sortis de terre du centre Polyaéro. 2 544 mètres carrés de salles de cours, bureaux, ateliers et hangars. Ils ont été aménagés sur l'aérodrome de Gap-Tallard, en lieu et place des anciens locaux de l'escadrille d'hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre (Alat), restés vacants après le départ des troupes, sept ans plus tôt.

Ce projet a dès le début réuni l'ensemble des acteurs politiques et économiques des Hautes-Alpes avec un objectif clair :

ouvrir un centre d'excellence dédié aux formations aéronautiques en apprentissage. L'intention était de coller aux besoins des entreprises locales, la filière « Air » faisant partie des poumons économiques du territoire.

La pratique au cœur de l'enseignement

Le Département a assuré la maîtrise d'ouvrage du chantier. Il est aujourd'hui propriétaire des bâtiments dont la gestion est confiée à Formasup Méditerranée, CFA des universités et écoles publiques de la Région Sud.

Au début, une seule formation était disponible. Polyaéro en compte désormais quatre. Trois sont dispensées par l'IUT d'Aix-Marseille université (licence professionnelle métiers de l'industrie aéronautique, BUT génie mécanique et productique, master management de projet aéronautique et digital) et une par le GRETA-CFA Alpes Provence (BTS aéronautique).

Une centaine de jeunes sont accueillis chaque année pour apprendre les métiers de l'aéronautique. Une formation aux métiers du futur est aussi proposée aux demandeurs d'emploi qui cherchent à se reconverter ou se former aux technologies 4.0. Le contenu des formations est pensé pour rendre les étudiants pleinement opérationnels dès leur sortie d'école.

« Toutes les formations se passent en alternance et une grande partie des cours repose sur la pratique », souligne Zoé Terrier, responsable des relations

avec les entreprises au sein de Polyaéro. L'établissement dispose notamment d'avions, hélicoptères, drones) sur lesquels les étudiants s'exercent directement aux opérations de maintenance.

Ils peuvent en outre manipuler plusieurs générations de moteurs, certains virtuellement et en totale immersion grâce à des casques de réalité virtuelle, les nouvelles technologies faisant partie intégrante des cursus.

Un centre ouvert sur son territoire

Les étudiants entretiennent des liens étroits avec les élèves du collège de Tallard. Ils s'y rendent quotidiennement puisqu'ils déjeunent chaque midi au restaurant scolaire de l'établissement, et les collégiens sont régulièrement accueillis au sein du centre. Polyaéro fait rayonner les tissus économique et pédagogique et contribue

LES CHIFFRES-CLÉS

888

élèves accueillis
depuis 2016

120

étudiants en
2025-2026

Un record !

Le pourcentage de femmes
en augmentation

12%

en 2016



22%

en 2025



Parole
d'élue

Maryvonne Grenier,
vice-présidente, en charge de
l'éducation, des collèges et de
la jeunesse

« Dix ans seulement après son inauguration, Polyaéro tourne à plein régime. Le pari était osé, mais il est gagné. Grâce à l'apprentissage et à la pratique, le centre forme des jeunes aux techniques de pointe pour répondre aux besoins des entreprises dans un secteur à forte progression. Tout le monde est gagnant ! »



TRAVAUX

L'OPÉRATION « GRANDS COLS » avance

© : Jean-Luc Amand

Des cols réaménagés pour être plus accueillants. Ici le col Agnel.

Le Lautaret et le col Agnel sont les deux derniers cols aménagés dans le cadre de cette opération d'envergure entamée en 2024. Elle vise à réorganiser la circulation et le stationnement, sécuriser les cheminements, restaurer les espaces naturels et améliorer les services au public.

L'opération « Grands cols » concerne sept sites emblématiques des Hautes-Alpes : Vars, Izoard, Noyer, Agnel, Lautaret, Galibier et Granon. Le col du Lautaret et le col Agnel sont les derniers à avoir été réaménagés. À chaque fois, l'accent est mis sur la fluidité, le respect de la biodiversité et l'harmonie esthétique avec murets en pierres sèches, mobilier en mélèze et acier Corten, signalétique et tables de lecture. Au Lautaret, le Département a conduit

une importante requalification achevée cet été. Sur ce site très fréquenté, l'objectif a été de réorganiser les flux, de regrouper le stationnement et de renaturer les surfaces altérées. L'ancien centre technique du Département a été démoli pour laisser place à la nouvelle « Vigie ». Elle propose une salle hors-sac, des sanitaires, des casiers et un espace d'accueil ouvert sur la Meije. Ce lieu permet d'orienter les visiteurs vers le Jardin alpin du Lautaret, le refuge Napoléon ou les itinéraires touristiques. Ces travaux ont nécessité un budget de 3,6 millions d'euros.

Sécuriser les déplacements

Au col Agnel, la priorité a été de sécuriser les déplacements sur une route étroite, tout en préservant un milieu naturel. Commencés en 2024 entre 2 500 mètres et le sommet, les travaux ont dû s'adapter à l'enneigement et à la forte

fréquentation estivale. Le stationnement a été déplacé dans un parking moins visible, afin de limiter les arrêts le long de la chaussée. La partie sommitale est en cours d'achèvement, comme le bâtiment d'accueil avec sanitaires. Un sentier reliera le parking italien au col. Réalisée avec l'Italie, l'opération a coûté 600 000 euros. Depuis 2024, plusieurs autres projets ont été achevés : au col de l'Izoard, l'objectif était aussi de réorganiser le stationnement et le flux de piétons, en restaurant les espaces naturels dégradés et la biodiversité. Même intention au col du Noyer, où les travaux ont duré jusqu'au printemps 2026.

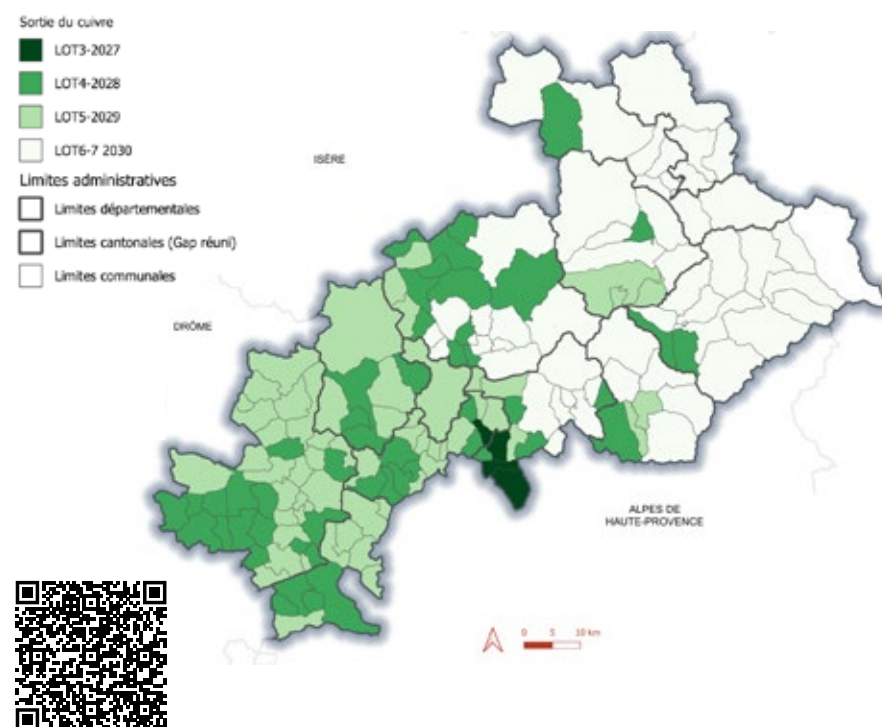
L'opération se poursuit avec le projet d'aménagement du col du Granon, présenté aux élus de Val-des-Près et de Saint-Chaffrey en juin, et celui du col du Galibier.

Ces travaux ont été cofinancés par l'Europe, l'État et la Région à hauteur de 2,55 millions d'euros. ■

TÉLÉPHONIE ET INTERNET

COMPTE À REBOURS pour le réseau cuivre

Entre 2027 et 2030, le réseau cuivre disparaîtra progressivement dans les Hautes-Alpes. Une fermeture qui obligera particuliers, entreprises et collectivités à basculer vers la fibre ou, à défaut, vers des technologies alternatives (4G, 5G fixe et satellites) avant l'arrêt définitif des anciennes lignes.



Sortie du cuivre dans les Hautes-Alpes entre 2027 et 2029.

Le temps est compté pour la téléphonie fixe sur le cuivre et l'ADSL dans les Hautes-Alpes. D'ici à 2030, le réseau cuivre sera progressivement fermé. La première coupure technique interviendra en 2027 à Bréziers, Rochebrune, Saint-Étienne-le-Laus et Théus. Les habitants qui n'auront pas encore changé de technologie et de forfait perdront leurs services de téléphonie et d'internet. Pour anticiper cette fermeture, le Département, l'État et les opérateurs télécoms multiplient les réunions avec les maires. Ces derniers sont en effet en première ligne pour relayer l'information

et faciliter la migration progressive des abonnés.

La fibre optique est un réseau plus performant et moins énergivore que le cuivre. Le département est désormais couvert à 98 %. L'installation est généralement gratuite pour les particuliers, mais des frais de mise en service peuvent être appliqués et varient selon les opérateurs. Il suffit de comparer les offres et de contacter son fournisseur d'accès pour programmer l'intervention d'un technicien. Si des travaux sont nécessaires, il existe un dispositif d'aide au raccordement pour les foyers modestes. ■

SEMAINE DES DROITS
DE L'ENFANT

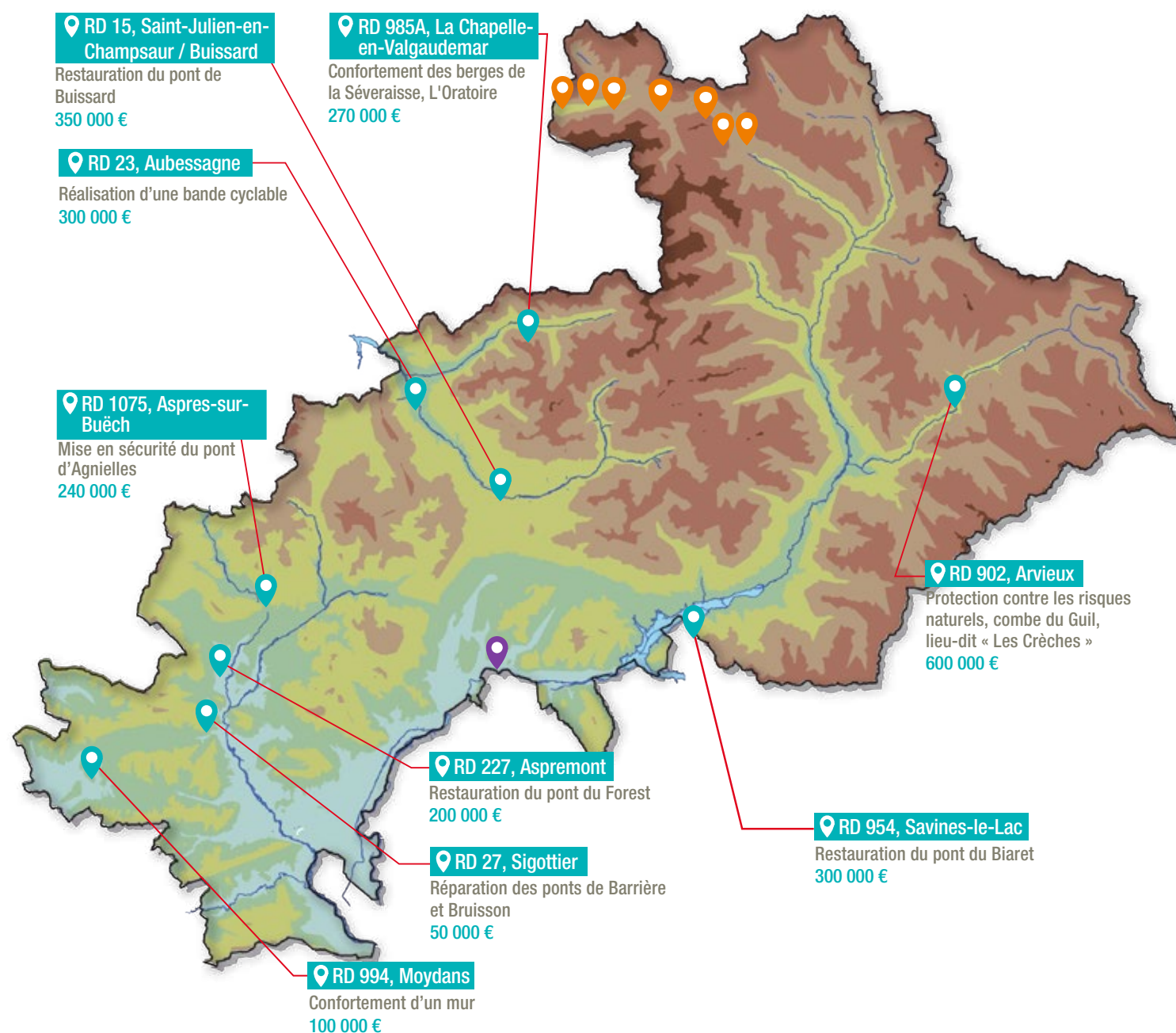
RENDEZ-VOUS à l'hôtel du Département

À l'occasion de la Semaine des droits de l'enfant, le Département organise plusieurs temps forts, du 17 au 19 novembre prochains. L'hôtel du Département accueillera une série de conférences destinées aux professionnels de l'enfance et au grand public.

La première conférence, mardi 17 novembre, à partir de 13 h 45, sera sur le thème « Du statut au projet de vie, 10 ans après la loi de 2016 : repenser les parcours des enfants confiés ». Celle de jeudi matin débutera à 8 h 45 et sera dédiée à la protection de l'enfance, pour savoir comment « Grandir dans un environnement numérique, protéger les droits et accompagner les usages des enfants ». La conférence de l'après-midi, à 13 h 45, abordera le thème « Des compétences familiales à la coopération et les leviers mis au service des professionnels et des personnes accompagnées ».

Autre temps fort, destiné, celui-là, aux familles : mercredi 18 novembre en matinée, la salle des fêtes de Tallard accueillera un spectacle gratuit de la compagnie Octopus. Intitulé *Il y a aura toujours bien quelqu'un pour sauver le monde*, il sera accessible aux enfants à partir de 4 ans.





Chantiers des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030

Modernisation de la RD 1091

La Grave, sécurisation de falaises (Les Fréaux) - 3 000 000 €
 La Grave, réalisation d'un merlon pare-blocs, secteur de Malaval - 1 000 000 €
 La Grave, restauration du pont du Maurian - 2 000 000 €
 La Grave, confortement du mur des Balmes - 1 200 000 €
 Le Monétier-les-Bains, modernisation des chaussées et dispositifs de retenue - 1 000 000 €
 Le Monétier-les-Bains, réalisation de la bande cyclable du Lautaret - 700 000 €
 Le Monétier-les-Bains, protection contre les avalanches au lieu-dit « L'Enclos » - 250 000 €

Modernisation de la RD 942

Jarjayes, aménagement d'un giratoire au carrefour des Pêcheurs (RD 900 B) - 3 200 000 €

RÉSEAU ROUTIER HAUT-ALPIN

UN ENGAGEMENT quotidien

Les routes constituent les principales infrastructures utilisées pour les déplacements dans les Hautes-Alpes. Le Département entretient son réseau de 2 000 kilomètres. Il a pour particularité d'être soumis à de multiples contraintes, comme les éboulements et chutes de pierres, la neige et le verglas. Dans ce contexte, il met en œuvre des moyens techniques et humains très importants pour assurer le bon état des routes et la sécurité des usagers. Il maintient aussi celui des nombreux ouvrages d'art, ponts, murs, tunnels, qui rendent les routes praticables en toutes saisons. Plusieurs chantiers d'envergure sont en cours pour rénover le réseau routier et le rendre encore plus fiable.



Le nouveau rond-point au niveau du marché paysan de Jarjayes sécurise l'intersection entre la RD 942 et la RD 900 B

INFRASTRUCTURES

DES ROUTES adaptées au territoire



Travaux de sécurisation dans les gorges du Guil.

Compte tenu du caractère montagneux des Hautes-Alpes, les routes comportent un nombre important d'ouvrages d'art afin de pouvoir accéder aux vallées. Ils jouent aussi souvent un rôle de protection contre les risques naturels et sécurisent le réseau.

Les 2 000 kilomètres de routes départementales qui sillonnent toutes les Hautes-Alpes représentent un intérêt vital pour le territoire. Des voies qui, pour moitié, serpentent à plus de 1 000 mètres d'altitude dans le département le plus haut de France, avec plus du tiers de son territoire situé au-dessus des 2 000 mètres.

Ce fort relief et cette altitude, couplés à un climat montagneux, soumettent le réseau routier à d'importantes contraintes et à des risques naturels liés aux conditions météorologiques extrêmes, tels que les chutes de blocs ou les crues torrentielles. Pour sécuriser le réseau et le rendre praticable toute l'année, près de 3 000

ouvrages d'art jalonnent les routes haut-alpines : ponts enjambant les torrents, équipements de protection de falaises, tunnels creusés dans la montagne, murs de soutènement... Des infrastructures spécifiques, techniques, voire complexes, qui font l'objet d'une surveillance et d'un entretien permanents.

Visites de contrôle

De la qualité des ouvrages d'art dépend celle du réseau routier haut-alpin. Le Département procède à des visites de contrôle chaque année. Ses agents vérifient l'état des structures et de tous les éléments qui les composent : garde-corps, câbles, etc.

L'ensemble de ces observations est reporté dans une base de données qui retrace également l'historique des travaux ayant été menés dans le passé.

Une « note d'état » est attribuée à chaque ouvrage, s'échelonnant de 1, quand l'infrastructure est en parfait état, à 5. Une centaine seulement, sur les 3 000 ouvrages, ont reçu une note comprise entre 4 et 5 avec nécessité de travaux à (très) court terme – au risque de couper un axe stratégique ou d'enclaver un fond de vallée –, ce qui témoigne de la bonne santé générale des ouvrages d'art du réseau départemental.

Des visites plus poussées sont en outre assurées tous les trois ans par un prestataire extérieur spécialisé. Ce suivi minutieux permet de détecter les éventuelles évolutions des ouvrages (fissuration, décollement, affaissement...) et de planifier des interventions.

En 2026, le Département va consacrer trois millions d'euros à des travaux de réparation et de consolidation des ouvrages d'art, sur un budget total de 17 millions d'euros dédié à son réseau routier (hors programme olympique). ■



Parole
d'élus

Jean-Marie Bernard,
président du Département des
Hautes-Alpes

« La surveillance constante du réseau routier et l'organisation rigoureuse des agents du Département permettent d'améliorer la sécurité des déplacements des Haut-Alpins. Notre vigilance doit être proportionnelle à la hauteur et la nature des risques. »



Les travaux de confortement de ce pont qui date du XIX^e siècle vont durer plus d'un an.

ZOOM SUR...

LE PONT du Maurian

Le pont du Maurian est le seul ouvrage d'art du département classé monument historique, par arrêté du 4 janvier 1989. Situé sur la RD 1091, au niveau de la commune de La Grave, ce pont en pierre du XIX^e siècle reflète les techniques de construction de son époque, déjà adaptées aux contraintes géographiques locales. Ce patrimoine sera pleinement préservé dans le cadre du chantier destiné à le conforter. Il a démarré au printemps 2026, comme en témoigne l'imposant échafaudage qui l'entoure actuellement. Il est mené sous la supervision des architectes des Bâtiments de France

(ABF), qui veillent à ce que toutes les modifications et ajouts respectent son architecture originelle. L'opération doit se terminer entre le printemps et l'automne 2027. Elle a été pensée pour limiter son impact sur la population de chauves-souris nichant à l'intérieur. Le montant des travaux s'élève à 1,6 million d'euros, financé à 45 % par le Département et à 55 % par l'État et la Région, dans le cadre du programme de modernisation et de sécurisation des routes lié à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2030 (voir pages 16 et 17). ■

Ils vont aussi se refaire une beauté

- Le pont du Biaret, entre Savines-le-Lac et Sauze-du-Lac. Des réparations essentielles vont démarrer cet automne sur cette structure métallique fortement corrodée par l'humidité et le sel. Coût : 300 000 euros.
- Le pont de Roche Noire, sur la commune du Monétier-les-Bains. La préfabrication des éléments à remplacer et réfectionner (poutre, hourdis, chevêtre, garde-grève...) commencera cet hiver en atelier, avant le lancement des travaux sur site au printemps 2027. Coût : 3,5 millions d'euros dans le cadre du programme JOP 2030.
- La deuxième phase de réparation du pont des Andrieux sera engagée en 2027, après une première phase réalisée en 2025. Ce pont revêt une importance stratégique puisqu'il offre l'accès à la commune de La Chapelle-en-Valgaudemar, puis au Gioberney et à la haute montagne. Coût : 500 000 euros.

Le réseau routier départemental

1 925 km
de routes départementales

1 016 km
de réseau principal et
909 km
de réseau secondaire

1 500
murs de soutènement

24 tunnels
(dont 8 mesurant
plus de 300 mètres)

500
ouvrages de
protection falaise

1 000 ponts

Les investissements de 2026

12 millions €
en travaux de revêtement
dont environ 2 millions d'euros sur
la RD 1091, programme JOP 2030

5 millions €
en investissements pour
consolider les infrastructures
dont environ 2 millions d'euros sur
la RD 1091, programme JOP 2030

MOBILISATION

L'HIVER, une saison particulière

Le Département déploie une flotte de véhicules adaptés à son territoire de montagne.

Le Département déploie des moyens importants pour garantir la praticabilité du réseau routier lors des épisodes de neige et de verglas, très fréquents dans les Hautes-Alpes pendant la saison hivernale.

C'est la star de nos hivers : la neige. Mais si elle donne un caractère féérique aux paysages et contribue à faire vivre les stations haut-alpines, elle implique aussi une forte mobilisation des agents du Département pour maintenir la circulation et la praticabilité des routes durant toute la saison.

Car il ne suffit pas de les déneiger. Il faut ensuite conserver leur bon état, ce qui nécessite une présence et une surveillance quasi continues. Les équipes travaillent pour cela en horaires décalés, avec un système d'astreinte permettant de mobiliser le personnel de jour comme de nuit. Le Département a en outre signé un partenariat avec Météo-France, bénéficiant ainsi d'une information précise et d'alertes sur l'évolution des conditions météorologiques.

Et les services peuvent également compter sur les conseils d'un bureau d'études

spécialisé dans le risque d'avalanche, afin de savoir quand il est préférable de fermer certains accès. La saison dernière a d'ailleurs été marquée par plusieurs coupures de routes en raison d'un nombre de risque d'avalanche bien plus élevé que les années précédentes.

Une flotte de véhicules spécifiques

Pour mener à bien leur mission, les agents profitent d'une flotte de véhicules spécifiques, adaptés à un territoire de montagne, avec notamment 3 fraises à neige, particulièrement efficaces en cas de forts cumuls. Elles aspirent la neige et la propulsent en pluie à une quarantaine de mètres grâce à une turbine rotative, dégageant les voies aussi efficacement que rapidement.

À leurs côtés, 45 chasse-neige, au mode

d'action différent puisqu'ils évacuent la neige de la route en la poussant sur les bords, et une quarantaine d'« unités mixtes », à savoir des camions capables à la fois de saler et de débarrasser la neige. La flotte est complétée par une trentaine de tracteurs agricoles, dont 5 sont affectés au déneigement en hiver. Le Département souhaite acquérir davantage d'engins de ce type, plus polyvalents et pouvant servir tout au long de l'année (pour des fauchages et débroussaillages, par exemple).

Tout ce matériel fonctionne grâce au travail de l'Agence routière départementale (lire l'encadré). Ses 39 agents assurent la maintenance et la révision continues des engins, pour limiter l'usure et la corrosion dues au mélange de sel et de neige. Pour que le matériel soit rapidement mobilisable en cas de besoin, sur un département qui s'étend sur près de 5 500 kilomètres carrés, l'agence compte plusieurs sites, répartis aux quatre coins des Hautes-Alpes. L'atelier principal, situé à Gap, appuyé par un autre à Laragne-Montéglin, couvre le secteur sud du territoire. Le secteur nord compte également deux ateliers, à Eygliers et Briançon. L'équipe

dispose en outre de locaux à Veynes, Embrun et Saint-Bonnet-en-Champsaur, spécialement aménagés pour y réaliser des opérations de maintenance de proximité. Ce maillage permet de maintenir les engins au plus près de leur zone d'intervention, ce qui est particulièrement précieux en cas de chute de neige importante.

Des contrôles quotidiens du verglas

Plus dangereux que la neige, puisqu'il ne se voit pas forcément, le verglas fait l'objet de contrôles quotidiens. Tous les jours, avant sept heures du matin, de novembre à mars, voire avril sur certains secteurs, des agents du Département sillonnent les routes pour vérifier leur état. En cas de verglas détecté, du sel est répandu et l'information est communiquée au grand public sur le site internet Info Route 05 (www.inforoute.hautes-alpes.fr). Cette plate-forme recense, plus globalement, l'ensemble des informations relatives aux conditions de circulation et est alimentée tout au long de l'année. ■



AGENCE ROUTIÈRE DÉPARTEMENTALE

SUR TOUS les fronts

En plus de la maintenance et de la réparation de la flotte de véhicules du Département, l'Agence routière procède aux acquisitions de ces engins ainsi qu'aux achats de matériels, carburants et autres pièces détachées. Ses agents assurent en parallèle des missions de

travaux d'exploitation routière : curage de fossés, fauchage sous glissières, déneigement des cols au printemps... Ils sont aussi habilités pour le transport d'engins sur l'intégralité du territoire, afin de les mettre à la disposition des services en fonction des besoins, ou pour rapatrier un véhicule en panne.

La flotte de véhicules du Département

155

voitures ou
utilitaires légers



90

utilitaires
et camions



34

tracteurs -
tractopelles



15

engins pour le fauchage-
débroussaillage



48

chasse-neige et
fraises à neige



34

matériels de
travaux



111

équipements spécifiques
pour camions ou tracteurs



4,2 millions €

Budget annuel de l'Agence routière départementale



EN CHANTIER

LES ROUTES *changent de visage*

© : Rémi Fabregue

Le nouveau tunnel de la Marionnaise, achevé après deux ans de travaux.

Grâce au programme des JOP 2030, plusieurs grosses opérations de rénovation viennent de s'achever dans le département. D'autres sont en cours ou seront prochainement lancées dans le but de moderniser le réseau routier haut-alpin. Elles bénéficient de l'aide de la Région et de l'État à hauteur de 55 %.

Après deux ans et demi de travaux, le chantier de la Marionnaise a pris fin cette année et le nouvel ouvrage a été inauguré le 2 juillet. L'ancienne galerie semi-ouverte située sur la RD 1091, axe stratégique reliant Briançon à Grenoble en passant par le col du Lautaret, est désormais un tunnel entièrement fermé. Une couverture totale, qui lui promet de passer son premier hiver sans aucune perturbation de circulation en cas de neige.

Construite en 1964, l'infrastructure a en outre été rallongée de 100 mètres supplémentaires – pour protéger les usagers d'une zone d'avalanches et de

congères – et mesure maintenant 490 mètres de long. Une bande cyclable a été créée dans le sens de la montée et tous les éléments de sécurité ont été mis aux normes et modernisés. Une opération qui aura coûté 24 millions d'euros au total.

Vallée de l'Avance : ça avance bien !

Le chantier de la RD 942 qui traverse la vallée de l'Avance a démarré à l'automne 2025. À terme, ce sont trois ronds-points qui auront été créés le long de cet axe routier essentiel pour rejoindre le nord du territoire et toutes les grandes

stations depuis l'autoroute A 51. Le premier, voué à sécuriser l'intersection avec la RD 900 B au niveau du marché paysan de Jarjayes, est en service depuis le mois de juin. Ces travaux ont pu être rapidement lancés grâce aux études menées précédemment. Idem pour ceux du giratoire prévu à la sortie de la commune de Lettret, au carrefour des Pêcheurs, destiné à améliorer la visibilité et à garantir plus de sécurité aux usagers. Le chantier a commencé à la fin de l'été et doit se terminer courant 2027.

Quant au troisième, au niveau de Montgardin, à l'extrémité nord de la RD 942, le Département en

a récemment récupéré la maîtrise d'ouvrage. Des études doivent encore être conduites pour un coup d'envoi des travaux prévu en 2028.

Modernisation du réseau

Les chantiers de la Marionnaise et de la vallée de l'Avance illustrent l'élan de modernisation du réseau routier haut-alpin, en prévision de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2030 dans les Alpes françaises. Cent millions d'euros seront au total alloués à d'importants chantiers destinés à améliorer les accès vers le Briançonnais, futur site olympique. Le long de la RD 1091, outre la Marionnaise, plusieurs autres ouvrages seront rénovés, comme les ponts du Maurian et de Roche Noire (voir pages 12 et 13), le mur des Balmes et la galerie du Grand Clôt. Ils seront aussi sécurisés contre les aléas naturels.

En plus des trois ronds-points, c'est l'ensemble de la RD 942 qui va être réaménagé et sécurisé. Des accotements et des créniaux de dépassement vont ainsi être créés.

Des aménagements de sécurité sont également prévus, notamment au niveau des traversées de villages, couplés à des améliorations pour les usagers : la création d'aires de repos et de panneaux de signalisation à messages variables.

Sur la RD 1075, qui assure la liaison intermassif, un créniau de dépassement va voir le jour du côté d'Aspremont. Un passage à niveau SNCF sera mis au gabarit et sécurisé, après celui de Saint-Julien-en-Beauchène l'année dernière. À cela s'ajoutent encore des interventions de l'État sur la RN 94, qui raccorde Gap à Montgenèvre, pour requalifier la traversée de La Roche-de-Rame et aménager la section nord de la rocade de Gap. ■

1 MILLION D'EUROS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le Département des Hautes-Alpes consacre un million d'euros de son budget annuel pour aider les communes à mener des travaux de voirie sur leur périmètre et rénover leurs routes. En plus de cette enveloppe financière, les municipalités peuvent être accompagnées par IT05, l'agence d'ingénierie territoriale du Département. Ses techniciens ingénieurs sont disponibles pour les aider à définir et à élaborer les projets les plus en adéquation avec leurs profils et leurs besoins, recruter des prestataires ou des opérateurs... Un accompagnement accessible à n'importe quelle phase du projet, depuis les études en passant par le montage des dossiers de subventions et jusqu'à l'exploitation.



*Parole
d'élus*

Marcel Cannat,
vice-président en charge
des routes

« Les investissements du Département prévus dans le cadre des JOP 2030, avec le soutien de l'État et de la Région, vont permettre de gagner cinq à dix ans sur la réalisation de projets identifiés de longue date sur le réseau routier haut-alpin. »



© : Jean-Luc Armand

Claire Lange et Lucie Roy trouvent souvent leur inspiration dans la flore haut-alpine.

ILAKÉ

À LA TABLE des grands chefs

Dans leur atelier spécialisé dans les arts de la table, Claire Lange et Lucie Roy imaginent et confectionnent sur commande, de A à Z, de la vaisselle en verre pour les restaurants gastronomiques. Un travail d'orfèvre, dont les motifs mettent à l'honneur la flore haut-alpine.

Mag Hautes-Alpes : Qu'est-ce qui vous a amenées à créer votre atelier de vaisselle en verre ?

Lucie Roy : Avec Claire, on s'est rencontrées lors de notre formation au Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers (Cerfav). On a ensuite assisté des maîtres verriers en Espagne et en Italie, avant de monter une première coopérative en Lorraine avec trois autres jeunes femmes verrières. Ilaké est notre deuxième atelier. On l'a ouvert en 2020 à Saint-Laurent-du-Cros, dans le Champsaur. On avait

envie de vivre à la montagne et encore plus près de la nature.

Une nature qui vous inspire : les feuilles et les plantes sont omniprésentes dans vos créations...

Claire Lange : Oui, les Hautes-Alpes regorgent en effet d'une flore incroyable, dont on se sert beaucoup pour dessiner les décors de nos assiettes. Les chefs locaux apprécient, car ils utilisent les plantes sauvages comestibles. Notre vaisselle est donc proche de leur cuisine.



Créer des assiettes pour des chefs réunit tout ce qui nous passionne. Notre vision est que notre assiette est un écrin pour leur plat.

Pourquoi vous êtes-vous spécialisées dans les arts de la table pour les chefs cuisiniers ?

Claire Lange : Créer des assiettes pour des chefs réunit tout ce qui nous passionne. Notre vision est que notre assiette est un écrin pour leur plat. On n'a d'ailleurs aucun stock : on produit uniquement à la commande, après un long processus d'échange et de réflexion pour que l'objet final ressemble le plus possible à leur cuisine.

Comment vous y prenez-vous ?

Lucie Roy : En premier lieu, on discute avec la ou le chef pour comprendre ses envies et récupérer ses idées. À partir de ces éléments, on fait plusieurs propositions graphiques, en partant de photos de plantes que nous prenons nous-mêmes. Lorsqu'un dessin est validé, on fabrique un écran de sérigraphie, un système de pochoir qui permet de transposer le croquis sur le verre. On réalise alors différents échantillons en variant les matières, les couleurs... Puis on passe à la production du choix final.

Comment un morceau de verre devient-il une assiette ?

Claire Lange : Il faut d'abord couper des feuilles de verre de deux millimètres d'épaisseur. Pour que le dessin soit protégé et ne s'altère pas dans le temps, on le fusionne entre deux couches. Puis viennent plusieurs étapes : le thermoformage – le formage de l'assiette par la chaleur – avec des moules que l'on confectionne ou que l'on achète, le dépolissage par sablage pour enlever la brillance du verre, et une dernière cuisson pour obtenir un rendu mat ou satiné. Au total, une production de A à Z s'étale sur quatre jours. On est donc très contentes d'avoir reçu, depuis un an, l'aide de Quentin, notre chef d'atelier.

Vous comptez des tables de renom parmi vos clients. Quel projet vous a le plus marqué ?

Lucie Roy : Ce n'est pas évident car on les aime tous, ce sont nos bébés ! Il y a une assiette pour le chef Thomas Prod'homme (ndlr : du restaurant Baumanière 1850 à Courchevel, deux étoiles au Guide Michelin), qui nous avait demandé de réunir la montagne et la mer. Au moment du dressage, il place les éléments de son plat de façon que la dégustation illustre la fonte des glaces. C'est une idée très originale et narrative.

Claire Lange : On a aussi dessiné une assiette pour le chef Michel Bras, autour d'une plante emblématique de l'Aubrac, d'où il est originaire, et que l'on trouve également dans les Hautes-Alpes. Ça nous a pris au moins six mois pour nous accorder sur le dessin ! On en garde un souvenir très enrichissant sur son rapport à la nature.

Vous avez récemment fait une pause, le temps d'une résidence au Japon...

Claire Lange : On y a passé quatre mois dans le cadre d'une résidence artistique. Cette parenthèse nous a permis de poursuivre nos recherches sans contraintes. L'art de la table a une place prépondérante dans la gastronomie japonaise. Dans certains établissements, chaque mois a un service dédié dont les motifs sont liés aux saisons ! Ça nous a beaucoup inspirées.

Quels sont vos prochains projets ?

Lucie Roy : Fabriquer les pièces que l'on a commencé à dessiner pendant notre voyage, avant de les exposer au Japon et sur notre territoire. On a aussi pour ambition de développer un procédé pour exploiter toutes nos chutes en les broyant, de sorte à obtenir une nouvelle gamme de couleurs.

www.ilake.fr



CHARLES PHILIP, ALIAS UNCHAINED

L'ENFANT DE GAP *star de YouTube*

© : Project.unchainedcorp

Charles Philip ne manque jamais une occasion de revenir dans le département où il a grandi.

Avec plus de 13 millions d'abonnés répartis sur ses différentes chaînes YouTube, Charles Philip, alias @unchained, fait partie des créateurs de contenus les plus suivis de France. Cette réussite n'a pas fait oublier à ce jeune homme de 27 ans, qui a grandi à Gap, son département d'origine.

Plus d'un million de personnes ont récemment poussé la porte de sa chambre d'adolescent sans quitter leur écran. Dans une récente vidéo, Charles Philip, plus connu sous le nom d'Unchained, est retourné dans la maison familiale gapençaise, là où est née sa passion pour YouTube.

À 12 ans, l'élève du collège Achille-Mauzan puis du lycée Aristide-Briand découvre YouTube, lorsque ses parents installent internet à la maison. « *Au début, je regardais surtout Norman, Squeezie ou des vidéos de jeux vidéo. Très vite, je me suis dit que je voulais faire la même chose* », se souvient-il. À 14 ans, il enregistre ses premières vidéos pour le jeu Minecraft sur l'ordinateur familial. Pendant des années, il publie régulièrement sans gagner le moindre euro.

Ses parents l'encouragent à poursuivre des études. Après un détour par Paris pour un

BTS, il revient vivre à Gap, et finit par les convaincre que YouTube peut devenir un métier. « *Mon père m'avait dit : "Tu as six mois, après tu trouves un travail"* ». Défi relevé : en quelques mois, sa chaîne passe de 5 000 à 100 000 abonnés et commence à générer des revenus.

Des racines profondément haut-alpines

En 2021, alors qu'il vit encore dans les Hautes-Alpes, il franchit le cap symbolique du million d'abonnés. Depuis, sa progression ne s'est jamais arrêtée. Aujourd'hui, sa chaîne gaming rassemble plus de 7 millions d'abonnés et son autre chaîne, consacrée à son quotidien, aux voyages et aux défis, en compte près de 6 millions. Bien qu'installé à Dubai depuis l'après-

Covid, il reste profondément attaché à ses racines haut-alpines. « *Mon arrière-grand-père était originaire des Orres* », précise-t-il. Dès que son emploi du temps le lui permet, il revient dans le département qui l'a vu grandir. Le marché de Gap, le château de Charance, les balades le long du canal ou les rives du lac de Serre-Ponçon figurent parmi ses étapes incontournables. Il ne manque jamais non plus une occasion de chausser les skis à Réallon, Ancelle, Vars, Risoul ou Orcières-Merlette.

« *J'ai eu la chance de grandir dans les champs, sans passer mon enfance à scroller sur un téléphone. C'est paradoxal, quand on sait que mon métier est aujourd'hui de vivre sur internet, mais ce contact avec la nature m'a construit. J'ai toujours besoin de revenir dans les Hautes-Alpes à un moment de ma vie.* » Une fidélité à son territoire, que même des millions d'abonnés n'ont pas effacée. ■

COMPAGNIE CHABRAQUE

LE THÉÂTRE POUR *tisser des liens entre les gens*

Installée à Gap depuis vingt ans, cette compagnie fait du théâtre un espace de rencontre. Fondée par Cécile Brochoire, elle propose des créations artistiques originales, se basant sur des récits documentés tout en impliquant des Haut-Alpins pour questionner le monde contemporain.

Créer des spectacles, mais surtout créer du lien. Depuis 2006, la compagnie Chabraque, fondée à Gap par Cécile Brochoire, développe un théâtre particulier, où la création naît de la rencontre avec les habitants du territoire. La metteuse en scène a choisi d'ancrer son travail dans les Hautes-Alpes, où elle s'est installée il y a plus de vingt ans. Elle utilise le théâtre pour raconter les territoires et celles et ceux qui les font vivre.

Le nom de sa compagnie résume sa démarche : dans son enfance poitevine, « être chabraque » signifiait « partir dans tous les sens ». Cette expression traduit sa façon de concevoir le théâtre comme un métier à tisser sur lequel dialoguent disciplines artistiques, artisanat, témoignages et création. La Cie Chabraque revendique ainsi un rôle de « metteuse en lien ».

Après avoir longtemps travaillé avec des publics amateurs, la compagnie s'est orientée, à partir de 2020, vers des créations nourries par une démarche de théâtre documenté. Les spectacles se construisent à partir de récits collectés sur le terrain. Trois créations composent aujourd'hui son répertoire, dont « Le Ciné Lune de poche », destiné au jeune public.

La transmission comme fil rouge

En 2023, le spectacle In Petto, au secret des cœurs naît d'une collaboration avec deux Ehpad et deux écoles du Champsaur. Grâce à de nombreux entretiens autour du thème du secret, Cécile Brochoire a recueilli une matière vivante qui lui a permis d'écrire quatre récits sur des



© : Florence Brochoire

Cécile Brochoire a choisi d'ancrer son travail dans les Hautes-Alpes où elle vit depuis vingt ans.

générations qui se rencontrent rarement. La transmission demeure le fil rouge de la compagnie. En associant différents publics à ses créations, elle ouvre des espaces de dialogue entre des personnes qui ne se côtoient pas habituellement et invite chacun à découvrir le plaisir du travail collectif.

Cette démarche dépasse maintenant le cadre du seul spectacle vivant. En 2025, le Département des Hautes-Alpes a

confié à la compagnie deux projets pilotes auprès de bénéficiaires du RSA, d'aidants et de professionnels. Elle a monté des ateliers d'écriture, dont l'objectif était de favoriser l'expression, la rencontre et la coopération, et qui ont donné lieu à une représentation publique. ■

ciechabraque.fr

SERRE-CHEVALIER

LES ARTISANS D'ART unissent leurs talents

Née en 2020, l'Association des artisans créateurs de Serre-Chevalier rassemble aujourd'hui une quinzaine de créateurs dans une boutique ouverte toute l'année. Un collectif qui défend l'artisanat local.

Dans la boutique de la chapelle Sainte-Luce, à La Salle-les-Alpes, les univers se côtoient sans se ressembler. Mais bijoux, céramiques, objets en bois, savons, liqueurs ou créations en fleurs stabilisées racontent la même histoire : celle d'artisans passionnés qui se sont montés en association pour mieux vivre de leur passion.

L'Association des artisans créateurs de Serre-Chevalier est née en 2020. « Je me suis rendu compte que l'artisanat n'était pas assez valorisé et que les petits artisans avaient du mal à faire connaître leur travail », explique Bruno Rey, son créateur et président. Lui-même a troqué la location de skis pour la sculpture sur bois. Le collectif compte aujourd'hui 15 membres.

Les communes de la vallée de la Guisane l'ont accompagné dans sa recherche de locaux. Pour Magali Meurou, joaillière et membre fondatrice, cette aventure est la bonne solution : « Seuls, on ne pourrait pas avoir un lieu avec nos créations ouvert à l'année. »

Un marché chaque mercredi de l'été

Les créateurs assurent les permanences de la boutique à tour de rôle. « Le client est accueilli par un artisan qui connaît les créations de chacun et peut les mettre en valeur », souligne Bruno Rey. Ce fonctionnement leur permet de recevoir la quasi-totalité du prix de leurs créations et d'alléger les coûts de fonctionnement. Tous les deux mois, ils se retrouvent pour échanger, partager leurs difficultés et faire avancer les projets communs. « C'est



Une boutique où les artisans exposent leurs créations et reçoivent eux-mêmes le public.

enrichissant de découvrir le savoir-faire des autres et de parler de nos métiers », confie Magali Meurou. Durant l'été, l'association organise chaque mercredi un marché des artisans sur la place du Serre-d'Aigle de Chantemerle, afin de mettre en lumière les créateurs de toute la vallée. Elle réfléchit aussi à proposer au public

des ateliers d'initiation sur des savoir-faire parfois méconnus. Son prochain défi sera d'ouvrir une véritable Maison de l'artisanat. « Nous avons prouvé qu'il y avait un artisanat vivant dans nos montagnes. Il nous faut maintenant un lieu à sa mesure », conclut Bruno Rey. ■



Arnaud Murgia,
vice-président en charge de
l'aménagement du territoire
et des parcs naturels

Vos élus



Marine Michel,
vice-présidente en charge des sports,
des activités de pleine nature, de Terre
de jeux, des athlètes de haut niveau

PARC DES SPORTS

BRIANÇON vise les sommets

En juin dernier, le parc des sports de Briançon a accueilli la cérémonie de dévoilement des emblèmes des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030. Un symbole fort pour cet équipement entièrement repensé, devenu un pôle sportif de haut niveau.

En accueillant la cérémonie de dévoilement des emblèmes des Jeux d'hiver 2030, le 18 juin dernier, le parc des sports a confirmé son statut de vitrine du sport de montagne. Depuis 2020, Briançon conduit une vaste réhabilitation de ses équipements, financée avec le soutien du Département. Inauguré en septembre 2025, le parc des sports a été pensé aussi bien pour les clubs, les scolaires que pour les sportifs de haut niveau. La qualité de ces (ses) infrastructures a motivé la venue d'équipes nationales : l'équipe chinoise d'escalade, l'équipe de France de trail et de course

en montagne, ainsi que celle de biathlon. Première réalisation, le skate-park de 820 mètres carrés a ouvert en 2023, suivi la même année du « Nid briançonnais », spectaculaire mur d'escalade inauguré lors du Mondial de l'escalade. En 2024, le stade Bouchié-Giraudou s'est doté d'un nouveau terrain en gazon naturel pour l'ovalie, utilisé par le Rugby Club du Pays briançonnais mais aussi par le Rugby Club toulonnais. La seconde phase du projet s'est achevée en 2025 avec la halle omnisports, la piste d'athlétisme entièrement rénovée et le terrain synthétique homologué, équipé d'une tribune de 300 places. ■



Le parc des sports a été conçu pour accueillir de multiples pratiques.

VIA GUISANE

UNE AUTRE FAÇON de découvrir la vallée

À parcourir à pied, à vélo ou en raquettes, la Via Guisane dessine un nouvel itinéraire entre les villages de Serre-Chevalier. Ce projet mise sur la mobilité douce et vise à conserver l'authenticité de la montagne. La première partie, située à Briançon, est achevée.

Là où le bruit des voitures laisse place au murmure de la rivière, commence la Via Guisane, un itinéraire réservé aux déplacements non motorisés, qui reliera Briançon au village du Casset. L'objectif est d'offrir une alternative à la voiture, notamment lors des pics de fréquentation estivaux, tout en invitant habitants et visiteurs à découvrir la vallée autrement. Cette voie douce est accessible à pied, à vélo ou en raquettes durant l'hiver. Son tracé, conçu pour le plus grand nombre, longe la

rivière de la Guisane et traverse les paysages du Briançonnais, mettant en valeur le patrimoine naturel et bâti. La section située à Briançon est achevée. Les communes du Monétier-les-Bains, de La Salle-les-Alpes et de Saint-Chaffrey ont réalisé les travaux sur le foncier dont elles ont la maîtrise. Finalisée, la Via Guisane reliera Le Monétier-les-Bains à Briançon. Les communes poursuivent actuellement les démarches foncières et administratives nécessaires pour mener ce projet à son terme. ■



Une voie douce tracée pour être accessible à tous.

EXPOSITION

LE MONDE SAUVAGE *tel que vous ne l'avez jamais vu*



« Sauvage »
du 5 novembre 2026 au
19 septembre 2027
Entrée gratuite.
• Du mardi au vendredi,
de 14 h à 16 h 45 ;
• samedi et dimanche,
de 14 h à 17 h 45.
• Fermé le lundi et les jours fériés.
Un programme d'activités
(conférences, rencontres, ateliers,
visites, événements, lectures...) est proposé.

Plus d'informations sur
www.museum.hautes-alpes.fr



LE SOUS-SOL DU MUSÉUM *se refait une beauté*

Cet automne est aussi l'occasion de (re)découvrir un espace permanent du muséum, situé au sous-sol. Sa muséographie a été entièrement repensée et son contenu modernisé. L'accent est désormais mis sur la domestication de certaines espèces par l'homme, à grand renfort d'objets agricoles et archéologiques anciens. Ces 200 mètres carrés montrent également une partie des réserves de l'établissement et la manière dont l'équipe préserve, protège et conserve les collections. Un travail de l'ombre, qui méritait pleinement cette nouvelle mise en lumière.

Entrée gratuite, à partir du
23 octobre 2026.

La nouvelle exposition temporaire du Musée muséum départemental se penche sur ces espèces que l'on pense, à tort, éloignées de nous. Un plaidoyer en faveur de la biodiversité qui s'apprécie grâce à une scénographie immersive et insolite.

Lion, éléphant, girafe... Le monde sauvage est souvent associé à des espèces exotiques que l'on ne rencontre pas dans nos territoires. Une vision réductrice, que le Musée muséum départemental tente de déconstruire avec sa nouvelle exposition, « Sauvage », à voir à partir du 5 novembre prochain. « C'est une invitation à écouter, à comprendre, et à repenser notre place au sein du vivant », explique Agathe Frochot, directrice de l'établissement. Cette exposition, en place jusqu'au 19 septembre 2027, débarque à Gap dans le

cadre d'un partenariat avec le Muséum suisse de Neuchâtel, où elle a d'abord été installée – avant de s'exporter au sein de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique. « On a adapté une partie du contenu pour mettre en lumière la faune et la flore des Hautes-Alpes et parler à nos publics », ajoute la responsable. À peine a-t-on franchi le seuil de la première salle, que l'on se retrouve face à une structure XXL : une « bête » de 3 mètres de large pour 6 de long, dans laquelle les visiteurs sont invités à entrer par petits groupes. N'ayez crainte, cette

marionnette géante de 2 mètres de haut est inoffensive. Tendez plutôt l'oreille pour essayer de reconnaître les sonorités et autres vocalises animales qui y résonnent. Ce dispositif sonore stimulant l'imaginaire, conçu par le bioacousticien Boris Jollivet, a réquisitionné une importante logistique.

Des collections qui témoignent de la diversité du vivant

« Il a notamment fallu installer des rails pour la suspendre, car elle pèse plus d'une tonne ! », confie Agathe Frochot. À ses côtés, d'autres éléments sensoriels sont à découvrir. De quoi se rendre compte à quel point la notion de « sauvage », et plus globalement de « nature », varie selon les cultures et les sociétés. La deuxième salle de l'exposition met

en valeur la variété des collections du Musée muséum départemental. Os, insectes, plantes, fluides... témoignent de la diversité du vivant collecté au fil du temps, bien qu'ils ne représentent qu'une infime part d'un écosystème encore plus fourni. « L'objectif est de montrer que l'humain fait partie de ce monde vivant, même si les musées, dans leur façon de conserver et d'exposer leurs collections, ont tendance à vouloir les distinguer », précise la directrice. L'occasion de rendre aussi hommage à celles et ceux sans qui les réserves du muséum ne seraient pas autant étoffées : les donatrices et donateurs, parmi lesquels Léon Olphe-Galliard (1825-1893), David Martin (1842-1918) ou Joséphine Rostan d'Abancourt (1848-1903).

La fin du parcours met l'accent sur la nécessité de protéger la biodiversité et ce sauvage dont la planète a tant besoin. Des espèces haut-alpines ont laissé des messages à ce sujet à l'intention du grand public. L'écrevisse à pieds blancs, la reine des Alpes (une plante endémique des Écrins aux reflets bleus et violets) ou le sonneur à ventre jaune (un petit crapaud) y alertent sur les menaces qui pèsent sur eux. Pour les consulter, il faut décrocher le combiné d'un vieux téléphone en bakélite – vestige d'une époque que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, mais qui les séduira pour sûr. Un parcours a d'ailleurs été spécialement pensé pour les enfants afin de mettre cette belle exposition à leur portée. ■



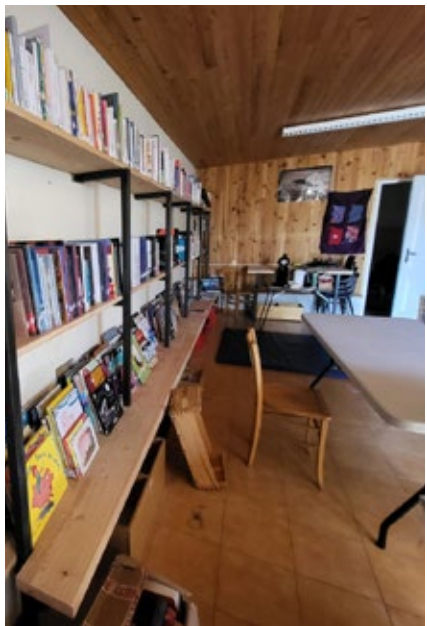
Parole d'élue

Bernadette Saudemont,
vice-présidente du Département,
en charge de la culture

« Cette nouvelle exposition est révélatrice du dynamisme du Musée muséum départemental et de ses équipes. Ses collections s'offrent à nous dans toute leur diversité et, grâce à elles, son histoire se poursuit. »

Champcella
Aménagement de la bibliothèque municipale

La capacité d'accueil de la bibliothèque était limitée par la configuration existante. Des aménagements ont consisté à installer des étagères murales pour libérer l'espace central. Les nouveaux espaces plus fonctionnels facilitent l'accès du public aux ouvrages et simplifient les recherches. Cette nouvelle disposition offre également des conditions d'accueil plus adaptées aux différentes animations et activités organisées par la bibliothèque.



Budget : 4 873 € HT
Subvention du Département : 1 462 €

Aspres-sur-Buëch
Travaux d'urgence et remise en état

La commune a été touchée par un épisode météorologique exceptionnel le 4 septembre 2025 : une crue a occasionné des dommages sur plusieurs équipements et infrastructures communales. Pour rétablir leurs conditions normales d'utilisation et préserver la sécurité des usagers, des travaux de nettoyage, déblaiement et remise en état de certains chemins communaux ont été engagés en urgence.

Budget : 25 695 € HT
Subvention du Département : 7 708 €

Réallon
Aménagement de la Maison d'accueil

La commune a engagé la réhabilitation et l'extension de la Maison d'accueil de la station afin d'améliorer les services proposés aux habitants, aux familles et aux visiteurs. Située à un emplacement stratégique de la station, la Maison d'accueil regroupe désormais en un même lieu plusieurs services. Elle a permis la création d'espaces administratifs de la régie des remontées mécaniques, l'aménagement d'une garderie municipale et la réalisation d'un nouveau poste de secours. L'accessibilité du site a été améliorée avec un accès adapté aux personnes à mobilité réduite. Le projet intègre également une dimension environnementale avec la rénovation de la toiture et l'installation de panneaux photovoltaïques.



Budget : 510 000 € HT
Subvention du Département : 153 000 €

Vallouise-Pelvoux
Rénovation et développement du parc d'enneigeurs

Pour améliorer les performances de production de neige de culture sur le domaine skiable de Pelvoux-Vallouise, plusieurs équipements vétustes et énergivores ont été remplacés par des installations plus performantes et mieux adaptées aux besoins actuels du domaine. Cette opération garantit la skiabilité du domaine tout au long de la saison. Elle s'inscrit dans une stratégie d'adaptation aux évolutions climatiques et de maîtrise des consommations énergétiques.



Budget : 43 780 € HT
Subvention : 17 512 €

Saint-Jacques-en-Valgodemard
Rénovation d'un logement communal

Le logement communal situé dans le bâtiment de la mairie a bénéficié d'une importante opération de rénovation. Les travaux réalisés ont permis de le moderniser et de réduire ses consommations énergétiques. L'intervention s'est accompagnée de travaux sur les espaces communs de la mairie afin d'assurer une cohérence d'ensemble de l'opération. Celle-ci participe à la valorisation du patrimoine communal et au maintien d'une offre de logement sur le territoire.



Budget : 285 332 € HT
Subvention : 50 000 €

La Faurie
Reprise des réseaux sur le hameau des Pusteaux

La commune a réalisé des travaux de réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées du hameau. Elle apporte ainsi une réponse à la vétusté des infrastructures existantes, aux dysfonctionnements constatés sur certains ouvrages, avec par ailleurs la volonté de coordonner les interventions concernant les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques conduits par le Syme05. Cette opération contribue à améliorer la qualité du service public de l'eau, à renforcer la fiabilité des infrastructures communales et à améliorer durablement le cadre de vie des habitants.



Budget : 366 775 € HT
Subvention : 73 355 €

Groupe de la majorité départementale

Dans les Hautes-Alpes, la montagne est un atout exceptionnel, mais elle impose aussi des exigences particulières. Sécuriser les déplacements, moderniser les infrastructures et accompagner l'évolution des mobilités sont des priorités pour garantir l'accessibilité de nos vallées et renforcer l'attractivité de notre territoire.

La fin des travaux de la galerie de la Marionnaise en est une illustration concrète. La transformation de cet ouvrage, désormais fermé afin de mieux protéger les automobilistes des risques naturels, répond à une exigence de sécurité indispensable sur cet axe stratégique. L'aménagement d'une piste cyclable traduit également l'ambition d'encourager les mobilités douces et de favoriser le partage de la route entre les différents usagers.

Cette même ambition guide les investissements réalisés sur les grands cols haut-alpins. Au col Agnel, les aménagements récents renforcent l'accueil des visiteurs tout en valorisant un site emblématique ouvert sur l'Italie. À l'Izoard, la requalification du sommet permet de mieux organiser les stationnements, les cheminements piétons et l'accueil des cyclistes, tout en préservant un environnement exceptionnel. Quant au col du Noyer, les travaux menés régulièrement garantissent des conditions de circulation plus sûres sur un itinéraire particulièrement apprécié des habitants comme des visiteurs.

Derrière chacun de ces projets se retrouve la même priorité : renforcer la sécurité, améliorer l'accueil du public et accompagner l'essor des nouvelles mobilités. Ces investissements contribuent également à soutenir l'attractivité touristique de nos vallées et à valoriser les paysages qui font la renommée des Hautes-Alpes.

Alors que les Hautes-Alpes se préparent à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030, ces réalisations prennent une dimension supplémentaire. Elles participent à construire un héritage durable en laissant aux Haut-Alpins des infrastructures plus sûres, plus modernes et mieux adaptées aux défis de demain.

Arnaud Murgia et Lionel Para
Co-présidents

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

Petite enfance : investir aujourd'hui pour sauver nos territoires demain

La baisse de la natalité n'est plus une simple statistique. Elle constitue l'un des plus grands défis auxquels notre pays est confronté. Les Hautes-Alpes n'échappent pas à cette réalité. Chaque naissance en moins aura demain des conséquences concrètes : des classes qui ferment, des écoles fragilisées, des services publics remis en question, des entreprises qui peinent à recruter et des villages qui perdent progressivement leur dynamisme...

Nous ne pouvons pas nous résigner. Si nous voulons continuer à accueillir de jeunes familles, il faut leur donner les moyens de construire leur avenir chez nous. Le logement est une réponse, mais il ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir faire garder ses enfants.

Dans de nombreux secteurs ruraux, les places en crèche sont insuffisantes, les maisons d'assistants maternels trop peu nombreuses et les assistantes maternelles rencontrent elles-mêmes des difficultés pour exercer leur métier. Cette situation devient un véritable frein à l'installation de nouvelles familles.

Nous sommes convaincus que le Département doit désormais faire de la petite enfance une priorité stratégique. Aux côtés de la CAF, des communes et des intercommunalités, nous pourrions lancer un Plan départemental de la petite enfance, destiné à accompagner la création de crèches, de micro-crèches et de maisons d'assistantes maternelles, mais aussi à soutenir les professionnels qui choisissent d'exercer dans nos territoires ruraux.

Préparer l'avenir des Hautes-Alpes, c'est créer les conditions permettant aux jeunes couples de vivre, de travailler et d'élever leurs enfants ici. Derrière chaque enfant accueilli, il y a une famille qui reste, une école qui vit, une commune qui se développe et un territoire qui garde confiance en son avenir.

Joël Bonnafoux et Gérard Nicolas
Co-présidents

Pour redonner vie aux logements anciens

« Avec l'aide technique et financière du Département, les communes rénovent des logements anciens qui leur appartiennent pour les proposer à la location. Des maisons et appartements remis à neuf, sobres en consommation d'énergie, pour permettre à chacun de se loger près de chez soi et faire vivre nos villages. 50 logements ont déjà été rénovés depuis 2025. »

Jean-Marie Bernard,
Président du Département

ON EST LÀ

*Un logement communal
à Ventavon*

